

Je pourrais ajouter que les mesures mentionnées ne seront pas nécessairement étudiées dans l'ordre indiqué.

M. Knowles: Comme le leader de la Chambre vient de dire que ces diverses mesures ne seront pas nécessairement étudiées dans l'ordre indiqué, puis-je savoir si la deuxième mesure qu'il a mentionnée, c'est-à-dire le code national du travail, sera inscrite sur la liste des travaux de demain, vu que le gouvernement a promis d'étudier cette question avant Noël?

L'hon. M. McIlraith: La seule mesure à laquelle je puis vraiment accorder la priorité,

c'est la résolution visant à permettre aux provinces de se retirer des programmes conjoints.

Une voix: On prend encore la tangente.

M. Thompson: Puis-je demander si le leader de la Chambre a l'intention d'ajourner la session demain soir à six heures?

L'hon. M. McIlraith: Nous l'espérons.

(A dix heures quarante-cinq minutes, la séance est levée d'office, en conformité du Règlement.)
